

VELLERON Un collectif citoyen et la municipalité mènent un combat acharné contre un vaste programme immobilier. Samedi, tous se retrouvent pour dire non à ce projet

Un assainissement collectif qui, brutalement, ne serait plus à même d'assurer pleinement sa mission et dont les prévisions d'extension seraient elles-mêmes mises en cause ; un afflux soudain de population (plus de 424 habitants) qui dépasserait largement les capacités de la commune, notamment en matière d'accueil scolaire, mais également en direction de la petite enfance (la crèche, déjà saturée, deviendrait bien étroite) ; des investissements en matière de voirie très importants (et donc très chers) qui, de plus, seraient détournés de leur vocation originelle qui était de procéder à une réhabilitation dont l'existant a bien besoin : un saut dans la strate de population supérieure (plus de 3 500 habitants) qui imposerait à la commune d'offrir 20 à 25% de logement locatifs sociaux (qu'elle ne possède évidemment pas) et qui la mènerait tout droit à l'obligation de payer des pénalités ; un non-respect des engagements du plan local d'urbanisme validé en 2017 sur lequel reposait un développement harmonieux et concerté de la commune... Et la liste n'est pas exhaustive.

Un "drôle" d'héritage

Il y a des héritages dont on se passerait bien... Or, les "désagrèments" (en la circonstance le mot est faible) cités en introduction composeraient justement celui que Philippe Armengol, le nouveau maire de Velleron de-

vrait, à l'en croire, assumer s'il ne réagissait pas avec vigueur.

Mais au fait, pourquoi une telle avalanche de difficultés ? Eh bien à cause d'un projet immobilier voulu par son prédécesseur (contre lequel M. Armengol s'était d'ailleurs élevé lorsqu'il était dans l'opposition) : en l'occurrence un lotissement de 141 lots (pour un total de 200 logements) prévu pour être édifié sur sept hectares d'une partie du territoire de la commune jusqu'alors très préservée. Il n'y a d'ailleurs pas que la municipalité pour s'inquiéter de la perspective de voir édifier un tel ensemble dans cette zone, dite de La Grande Bastide, qui fut longtemps, à cause de sa situation, mais aussi de son environnement et de son cadre exceptionnels, un site privilégié de promenade pour les Velleronnais. Un collectif de citoyens -- le Collectif de défense de la Grande Bastide -- a, lui aussi, décidé de partir en guerre contre ce projet qu'il considère comme dangereux tant sur le plan écologique que pour la vie du village. À l'initiative d'une pétition, le collectif explique avoir déjà recueilli plus de 1 400 signatures contre ce projet "qui va mettre en péril notre beau village".

En mairie, on attend un geste du préfet

En mairie, où l'on ne peut plus rien faire contre une décision (le permis d'aménager modificatif) qui avait été validée en



Philippe Armengol devant la Grande Bastide. Le jeune maire de Velleron a été élu dès le 1^{er} tour en 2020, notamment pour son combat pour protéger le village de ce projet immobilier.

/PHOTO VALÉRIE SQUAD

janvier 2020, soit quelques semaines seulement avant les élections municipales, on ne compte donc plus que sur la sagesse de la préfecture de Vaucluse pour stopper le processus. "Le préfet a le pouvoir d'abroger le permis d'aménager" explique le maire qui assure cependant qu'il demandera à être reçu par le ministre de l'Environnement si, localement, rien ne bougeait. "Il serait temps, de toute façon, que les services de l'État nous en-

tendent, parce que l'aménageur commence à donner des signes de vouloir lancer des travaux" précise encore Philippe Armengol.

En tout cas, du côté des autres élus vauclusiens, il semblerait que le maire de Velleron ait trouvé de vrais soutiens. "Le président et tous les vice-présidents du Grand Avignon me soutiennent dans cette démarche" explique ainsi le jeune édile de Velleron, qui fait partie de cette

communauté d'agglomération.

De nombreux maires du Comtat et des communes voisines, ainsi que des conseillers départementaux, ont également fait part de leur solidarité avec leur collègue velleronnais.

Enfin, les trois sénateurs du département, tout comme le député de la circonscription, Adrien Morénas, ne seraient pas insensibles aux arguments de Philippe Armengol et de ses administrés. Il espère bien,

d'ailleurs, retrouver quelques-unes de ces figures politiques vauclusiennes, toutes tendances politiques confondues, à ses côtés, samedi, lors de la grande manifestation lancée à l'appel du Collectif de défense de la Grande Bastide.

On verra bien, samedi à 10 heures, devant la mairie, si la mobilisation est aussi importante que l'espèrent les détracteurs du projet.

Jacques BOUDON